



Association Espace Piéton  
Maison de quartier de La Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes

<http://www.espacepieton.org>

**221 Adhérents en 2007**  
**168 Adhérents au 13/04/08**

A, Rennes le 15/04/08

Chers adhérents,

Veillez trouver ci-joint le compte rendu de l'assemblée générale.

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale** **Samedi 29 Mars 2008**

La quatrième assemblée générale d'Espace Piéton s'est tenue le samedi 29 Mars 2008, à 17H, à la maison de quartier de La Bellangerais sous la présidence de Philippe Rault. Elle a rassemblé 50 membres de l'association.

#### **Ouverture de l'AG,**

Monsieur Philippe RAULT accueille les participants en les remerciant de leur présence

### **A. Présentation du site Espacepieton.org et de la conférence par Philippe RAULT**

Philippe RAULT a repris à l'aide de chiffres l'augmentation constante des visites sur le site passant d'une moyenne de 40 visites par jour en début d'année à plus de 60 en décembre. L'origine des visites se situent pour 40% en France, d'autres proviennent du Canada, Allemagne, Angleterre.

Sur le site, il vient de créer une nouvelle rubrique intitulée « Synthèses » destinée à colliger des compte rendus d'articles, de conférences écrits sur le thème du piéton.

Philippe RAULT a évoqué la conférence organisée par l'association, Alptis et la ville de Rennes et repris les thèmes des conférenciers :

- Mme Armelle POIDEVIN et le travail de son association « Rue de l'Avenir » pour un partage équitable de la rue
- Mme Catia RENESSON, ingénieur au CERTU a prôné la généralisation des zones trente comme facteur de limitation des accidents de piétons (376 piétons décédés en 2006, un tué sur quatre en ville est un piéton)
- M. Serge MORIN a donné son expérience d'élu de la ville de Lorient et comment il a réussi quartier par quartier à faire adhérer la population de Lorient à l'idée des zones 30.

### **B. Présentation par M. VAN VALENBERG de ses actions au niveau de la ville de ST MALO**

Tout d'abord, M. VAN VALENBERG évoque la création d'une commission réunissant les personnes intéressées par la sécurisation des liaisons piétonnes en ville et par le développement de la pratique du vélo

Association Espace Piéton  
Maison de quartier La Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes – France

<http://www.espacepieton.org>

Cette commission est dirigée par des élus, et comprends des techniciens de la ville ainsi que deux associations, Espace Piéton et « A Saint Malo en vélo ». Le but étant de travailler sur des aménagements qui favoriseraient et sécuriseraient les modes de transports doux. La ville de St Malo ayant comme projet de faire appel à un cabinet d'urbanisme pour travailler notamment sur des itinéraires cyclables.

Puis M. VAN VALENBERG a parlé de son engagement auprès du « permis de marcher », vaste opération de sécurité routière engagée par la ville de ST Malo et encadrée par la police nationale. Cette opération a touché 13 écoles, 34 classes soit plus 800 écoliers. Ceux-ci dans un premier temps recevaient les explications de M. VAN VALENBERG et de deux officiers instructeurs détachés de l'école police sur les dangers « d'être un enfant piéton » puis à l'issue de six semaines de travail avec leurs enseignants aidés d'un guide pédagogique se voyaient remettre un « permis piéton ». Ce travail avait débuté sur quelques écoles volontaires puis s'est généralisé à la demande des directeurs d'écoles intéressés par le projet.

## **C. Actions locales de communications et d'aménagement présentées par Claude VAN VALENBERG**

### **• Communications**

L'association a participé comme les années précédentes à une journée d'action en partenariat avec la ville de Rennes. Cette journée « Baskets et Bicyclettes » consacrée aux modes de transports doux s'est tenue en septembre. Espace piéton a proposé une marche sur le thème « Au fil de l'eau » et a tenu un stand commun avec l'association rennaise Rayon d'Action pour informer les passants de l'avancée du travail sur le Code de la rue et de la programmation de la conférence débat. Par ailleurs l'association a participé en septembre à la braderie Saint-Martin pour faire connaître également lors de cette journée les quatre principes du « Code la Rue » et vendre près de 200 réflecteurs "smileys".

### **• Actions d'aménagement des sorties d'écoles**

**Le partenariat avec différentes associations de quartier ou de parents d'élèves a permis d'obtenir les aménagements suivants en faveur de la sécurité des enfants piétons :**

En partenariat avec Entr'Ille et Ville : Aménagement de la sortie de l'école du contour St Aubin et de la maternelle rue de St Malo

En partenariat avec les parents de l'école Suzanne LACORRE de St Jacques, aménagement de la sortie de l'école et du Mail François Mitterrand

En partenariat avec les parents de l'école St Jean BOSCO à Villejean, aménagement de la traversée piétonne à la sortie de l'école

## **D. Groupes de travail Espace Piéton- Ville des Rennes présentés par Françoise THOUARD**

### **• Groupe de travail « Piétons »**

A propos de l'aménagement du carrefour Avenue 41<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie et du Bd De Lattre de Tassigny, Françoise THOUARD reprend les échecs d'une solution acceptable pour l'association d'un temps de traversée dédié aux piétons.

### **• Commission technique de sécurité**

Cette commission est présidée par Mme LE TRIONNAIRE, élue à la sécurité routière. Sont représentés les techniciens de la DRTS, la police municipale, police nationale, Kéolis, la STUR, la DDE et pour les associations, Rayon d'Action, Espace Piéton, Prévention routière, Usagers des transports en commun, Automobile Club de l'Ouest, les motards en colère.

Lors de ces réunions qui ont lieu deux à trois fois par an, sont discutés les « accidents » ayant eu lieu sur la ville et ayant intéressés les piétons et les cyclistes, les aménagements réalisés pour la sécurisation de ceux-ci et les aménagements à prévoir.

## **E. Présentation de la participation d'Espace Piéton au COTECH par Eric LARUELLE**

Trois adhérents d'Espace Piéton se sont rendus régulièrement aux réunions organisées par le CERTU à Lille pour envisager la création d'un « Code de la Rue » à la Française. Quatre principes généraux ont été retenus et Eric LARUELLE nous a donné les avancées de ce travail :

Association Espace Piéton  
Maison de quartier La Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes – France

<http://www.espacepieton.org>

- Sur le principe d'introduire la notion d'un principe de prudence de l'usager le plus fort vis-à-vis du plus faible, une étude juridique est en cours sur la faisabilité, l'efficacité et les répercussions juridiques d'un tel texte dans l'actuel code de la rue français.

-Création d'un nouvel espace entre l'aire piétonne et la zone 30 dit « zone de rencontre » : il s'agit du chantier le plus avancé qui a reçu l'aval de la DSCR et un décret d'application est attendu en 2008.

-Généralisation des double-sens cyclistes, chantier également bien avancé au niveau des zones 30

-Modification des règles de priorité de la traversée du piéton: Actuellement il n'y a obligation de céder le passage à un piéton que s'il est régulièrement engagé dans une traversée de chaussée ( cela même sur un passage piéton). La proposition est d'élargir cette obligation au piéton qui s'approche du bord du trottoir ou qui se tient prêt à traverser. Le travail s'attache également à simplifier la notion du régulièrement engagé pour le piéton et à interdire le stationnement au droit des passages piétons qui représente un obstacle à la visibilité.

## F. Bilan financier

Madame Claude VAN VALENBERG indique que l'association compte 221 membres adhérents en 2007. Les recettes sont constituées par les adhésions, par les dons, par les aides de la ville de Rennes et de la société générale et par les bénéfices de la vente des "smileys". Les dépenses sont principalement liées aux frais de occasionnés par la conférence débat, par les transports des adhérents se rendant aux réunions du CERTU à Lyon, aux envois postaux, aux frais d'inscription de l'association (site, MDQ), aux assurances.

## G. Actions prévues en 2008.

Synthèse des axes de travail pour l'année à venir présentée par Anne Lecoq

**Poursuite du travail engagé auprès du Comité Technique « Code de la Rue »**

**Poursuite du travail sur le site** (On espère l'engagement de tous pour faire vivre le site notamment travail d'écritures d'articles)

**Création d'un prix « Ados, A Pieds et à Vélos », en partenariat avec « Rayon d'Action »,** projet destiné aux adolescents qui auraient à charge de partager leurs visions sur le partage de la rue au travers de reportages à l'étranger (Sollicitations en cours du conseil régional, du rectorat, de la sécurité routière, recherche de sponsors !!)

**Participation d'Espace Piéton au projet d'une passerelle sur l'Ille en partenariat avec les associations du « Bourg Lesvêque », d'Entr'Ille et Ville » et « Rayon d'action »**

**Poursuite des manifestations « Baskets et Bicyclettes »** et braderie St Martin pour faire mieux connaître l'association

**Poursuite des actions avec les services de la ville de Rennes et de St Malo,** solliciter les élus par rapport à leurs promesses électorales (création d'un vaste plateau piétonnier, création d'un grand centre ville en zone 30, créations de zones trente autour des écoles.)

L'assemblée Générale se termine à 20h autour d'un pot offert aux participants.

**Pour tous ces projets, nous remercions les adhérents qui ont renouvelé leur soutien et à ceux qui comptent le faire.**

Pour l'association  
Philippe Rault

Association Espace Piéton  
Maison de quartier La Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes – France

<http://www.espacepieton.org>